

DÉCLARATION DÉPOSÉE À LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

Pour le bénéfice des députés, j'aimerais passer en revue les événements survenus jusqu'à présent concernant la mort de deux jeunes Canadiennes à la frontière de la Zambie et de la Rhodésie.

Le 16 mai 1973, le ministère des Affaires extérieures apprenait dans un télégramme envoyé par notre ambassade du Cap, en Afrique du Sud, que des soldats zambiens avaient fait feu sur mademoiselle Christine Louise Sinclair, de Guelph, en Ontario et sur mademoiselle Marjan Drijber, de Rockwood, aussi en Ontario, à la frontière de la Rhodésie et de la Zambie, près des chutes Victoria. Selon les rapports, Mlle Sinclair avait été tuée instantanément. Quant à Mlle Drijber, elle avait été atteinte par les balles et était tombée dans le fleuve Zambèze. Son corps n'avait pas encore été retrouvé.

Le ministère des Affaires extérieures communiqua aussitôt ces informations aux plus proches parents des deux jeunes filles. Les parents reçurent l'assurance que les représentants diplomatiques du Canada postés dans la région feraient tout ce qui serait possible pour venir en aide aux familles éprouvées. Monsieur Oscar Drijber annonça alors